

Règlement U'cosmetics

Concours étudiants « Formulation et innovation cosmétiques »

Objet du concours

Ce concours est ouvert à toute équipe de 2 à 5 étudiants inscrits en formation (BTS, DUT, Licence, Licence pro, Master, Ecole d'ingénieur, Ecole de commerce...) concernée par la formulation et la Cosmétologie.

Catégories

- **Prix innovation « cosmétique naturelle ou marine »**

Ce prix récompense un produit fini, conforme à la réglementation européenne sur les produits cosmétiques, qui devra comporter au moins un actif naturel/marin ou une matière première naturelle/marine valorisé(e) comme tel (telle), quelle que soit sa proportion dans le produit final.

- **Prix innovation « cosmétique SANS »**

Ce prix récompense un produit fini, conforme à la réglementation européenne sur les produits cosmétiques, qui devra est caractérisé par l'absence d'une matière première controversée.

- **Prix spécial « concept cosmétique innovant »**

Prix décerné à un concept produit novateur, par sa formulation, son packaging, sa créativité ou encore l'aspect marketing...

Un prix spécial « Etudiants » sera décerné par les étudiants eux-mêmes à l'équipe la plus créative.

N.B (1) : Seuls les produits formulés peuvent prétendre aux prix « Cosmétique naturelle ou marine » et « Cosmétique SANS » (dépôt d'échantillons avec le dossier) ; en effet le troisième prix est ouvert aux produits formulés ou non.

N.B (2) : Le concours est réservé aux travaux effectués dans le cadre de travaux pratiques et/ou de projets tutorés. Ceci inclut les travaux effectués pour des porteurs de projet, mais exclut les stages de fin d'étude ou en entreprise.

Jury

Le Jury est constitué d'enseignants, de professionnels et de représentants de la presse spécialisée. Il choisit librement les prix qu'il décerne ainsi que la rétribution associée.

Calendrier

- **14 décembre 2011 : Date limite de déclaration d'intention**

Les équipes d'étudiants doivent envoyer leur souhait de candidature **par E-mail avant le 14 décembre 2011** à : u_cosmetics@hotmail.fr

L'Email de déclaration d'intention, doit comprendre les informations suivantes :

- Noms & Prénoms des étudiants
- La formation à laquelle ils sont inscrits
- Une description (2-5 lignes) du projet.

Pour être valide, une déclaration d'intention **doit être accompagnée** d'un message d'un **enseignant responsable de la formation** (un seul message suffit pour plusieurs groupes d'une même formation).

- **15 janvier 2012: Date limite de réception du formulaire d'inscription**

Ce formulaire d'inscription doit être rempli dans les conditions précisées (respects des encadrements...).

Ce formulaire comprend les coordonnées des participants et de l'établissement fréquenté par ces derniers. Le formulaire d'inscription doit être retourné pour le **15 janvier 2012** à l'adresse suivante :

**UCO Bretagne Nord
Concours U'cosmetics
BP 90 231
22 204 Guingamp cedex**

- **15 Février 2012 : Date limite de réception du formulaire et du dossier technique**

Le Formulaire et le dossier technique sont à retourner pour le 15 Février 2012 à l'adresse suivante :

**UCO Bretagne Nord
Concours U'cosmetics
BP 90 231
22 204 Guingamp cedex**

Le formulaire technique contient notamment les noms des étudiants, la formation à laquelle ils sont inscrits, et une synthèse du dossier technique.

Le dossier technique contient notamment une description du produit présenté et un argumentaire de l'aspect innovant du produit.

- **28 février 2012 : 1^{ère} sélection du jury**

Le jury se réunit une première fois pour retenir les dossiers les plus pertinents. Les candidats retenus sont avertis par courrier.

- **22 mars 2012 : Présentation orale des produits et remise des prix**

Présentation orale du produit par les candidats retenus, cette présentation a lieu lors du colloque U'cosmetics le 22 mars 2012, à Guingamp (22).

Délibération du jury le jour-même.

Proclamation des résultats en clôture du colloque.

N.B : Les modalités de la présentation seront adaptées au nombre de dossiers retenus et seront communiquées début mars aux candidats, en même temps que leur sélection.

Comité d'organisation

UCO Bretagne Nord (Guingamp – 22) - Master Pro 2 Ingénierie des produits cosmétiques ;

Université de Bretagne Sud (Vannes – 56) - Licence Pro Ingénierie des ingrédients pour les produits cosmétiques et de santé ;

Technopole Anticipa (Lannion Trégor – 22) associant des industriels des bio-industries et des biotechnologies marines, la formation supérieure et la recherche ;

CBB Développement (Rennes – 35), centre de transfert de technologie spécialisé dans les ingrédients, met au service des industriels ses savoir-faire en biotechnologies (fermentation, procédés enzymatiques) et chimie fine pour le développement de nouveaux actifs cosmétiques et alimentaires ;

Contact

UCO Bretagne nord
Philippe Collas, responsable Master 2 IPC
02 96 44 46 46
u_cosmetics@hotmail.fr